

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 10 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le dix du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Saire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 20 heures 30 minutes, sous la présidence de M. Willy Lamulle, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/02/2014

Présents : 14

Willy Lamulle, Philippe Duval, Ginette Vasse, Christine Dieutre, Denis Decaux, Jean-Pierre Brennetuit, Alain Goubert, Maryse Duval, Michel Lahaye, Karine Gavelle, Antonio Navarro, Bruno Biard, François Durieu, Christelle Chopart.

Absent : Michel Dubois

Secrétaire de séance : Christine Dieutre

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 14

Les élus sont invités à une photo de groupe pour immortaliser la fin de la mandature 2008-2014.

Les élus vont ensuite visiter la nouvelle agence postale qui donne satisfaction.

Le compte-rendu de la séance du 13 janvier 2014 a été lu et approuvé à l'unanimité.



**DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°05**

### COMPLEXE COMMERCIO-TOURISTIQUE - COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Monsieur le Maire présente les écritures comptables de l'exercice 2013 qui se résument ainsi :

<b>Fonctionnement</b>	
Recettes	9 298,43 €
Dépenses	6 578,76 €
<b>Soit un résultat de clôture de l'exercice</b>	<b>2 719,67 €</b>
Report année précédente	2 562,08 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>5 281,75 €</b>

<b>Investissement</b>	
Recettes	- €
Dépenses	3 180,90 €
<b>Soit un résultat de clôture de l'exercice</b>	<b>- 3 180,90 €</b>
Report année précédente	- 394 035,90 €
Restes à percevoir	394 184,00 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 3 032,80 €</b>

**Excédent global de clôture 2 248,95 €**

M. Le Maire cède la présidence à M. Brennetuit, doyen d'âge qui met au vote le CA 2013.

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 10 MARS 2014

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote le CA 2013.*

Monsieur le Maire remercie ses collègues et reprend la présidence de l'Assemblée.



### DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°06

#### COMPLEXE COMMERCIO-TOURISTIQUE - COMPTE DE GESTION 2013

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Mme le Receveur Municipal de Neufchâtel-en-Bray. Il est conforme en tous points au compte administratif 2013 tant en recettes qu'en dépenses en fonctionnement comme en investissement.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote le compte de gestion 2013 de Mme le receveur.*



### DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°07

#### COMPLEXE COMMERCIO-TOURISTIQUE - AFFECTATION DE RESULTATS

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2012

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2012	VIREMENT de la SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 394 035.90 €		- 3 180.90 €	394 184,00 €	394 184,00 €	- 3032.80 €
FONCT	2 562.08 €	- €	2 719.67 €			5 281.75 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013</b>	5281.75 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	3 032.80 €

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 10 MARS 2014

<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 248.95 €
Total affecté au c/ 1068 :	3 032.80 €
<b>reports en 2014 :</b>	
<b>solde déficitaire d'investissement à reprendre en 2014 en <b>dépense</b> du 001</b>	397 216.80 €
<b>déficit de fonctionnement à reporter en 2014 en <b>dépense</b> du 002</b>	2 248.95 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote l'affectation de résultats comme décrite ci-dessus



### DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°08

#### COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Monsieur le Maire présente les écritures comptables de l'exercice 2013 qui se résument ainsi

<u>Fonctionnement</u>		Rappel 2012
Recettes	393 056,33 €	386 410,26 €
Dépenses	318 219,90 €	324 903,05 €
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>	<b>74 836,43 €</b>	61 507,21 €
Report année précédente	76 889,22 €	
<b>Résultat de clôture</b>	<b>151 725,65 €</b>	

<u>Investissement</u>	
Recettes	337 504,91 €
Dépenses	86 841,65 €
<b>Soit un résultat de clôture de l'exercice</b>	<b>250 663,26 €</b>
Report année précédente	- 828 902,66 €
Restes à percevoir	510 782,00 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 67 457,40 €</b>

<b>Excédent global de clôture</b>	<b>84 268,25 €</b>	76 889,22 €
-----------------------------------	--------------------	-------------

M. Le Maire cède la présidence à M. Brennetuit, doyen d'âge qui met au vote le CA 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote le CA 2013.

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 10 MARS 2014

Monsieur le Maire remercie ses collègues et reprend la présidence de l'Assemblée.



### DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°09

#### COMMUNE - COMPTE DE GESTION 2013

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de M. le Receveur Municipal de Neufchâtel-en-Bray. Il est conforme en tous points au compte administratif 2013 tant en recettes qu'en dépenses en fonctionnement comme en investissement.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote le compte de gestion 2013 de Mme le receveur.*



### DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°10

#### COMMUNE - AFFECTATION DE RESULTATS

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2013

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2012	VIREMENT de la SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 828 902,66 €		250 663,26 €	510 782,00 €	510 782,00 €	- 67 457,40 €
FONCT	181 608,88 €	104 719,66 €	74 836,43 €			151 725,65 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013</b>	151 725,65 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	67 457,40 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	84 268,25 €

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 10 MARS 2014

Total affecté au c/ 1068 :	67 457,40 €
<b>reports en 2014 :</b>	
<b>solde d'investissement hors restes à reprendre en 2014 en dépense du 001</b>	- 578 239,40 €
<b>excédent de fonctionnement à reporter en 2014 en <b>recette</b> du 002</b>	84 268,25 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote l'affectation de résultats comme décrite ci-dessus



### DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°11

#### OUVERTURE DE CLASSE AU SIVOS DE LA BÉTHUNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2014/2015 sont en augmentation (195 élèves prévus contre 189 élèves avec 7 classes). Ces effectifs permettent de demander l'ouverture d'une classe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, demande une ouverture de classe au sein du SIVOS de la Béthune compte tenu des effectifs prévus, propose de mettre à disposition le local au rez de jardin de la mairie et s'engage en cas de fermeture de classe au sein du regroupement que ce soit cette dernière classe ouverte qui soit fermée.  
Cette délibération sera transmise à l'inspection académique et au SIVOS de la Béthune.



### DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°12

#### FERMETURE DU CIO DE NEUFCHÂTEL-EN-BRAY

Monsieur le Maire informe les élus du projet de fermeture du centre d'information et d'orientation de Neufchâtel-en-Bray.

Considérant que l'accès de tous à une orientation de qualité n'est pas entièrement assuré et que la réorganisation projetée va à l'encontre des objectifs annoncés, éloigne un service, que nous voulons de proximité et pénalise un peu plus le Pays de Bray, zone rurale du Département de la Seine-Maritime, le moins bien doté en services publics.

Au regard de ces remarques, le conseil municipal, unanime, est contre le projet de fermeture du CIO de Neufchâtel-en-Bray.



**DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°13**

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN ABRI BUS DE TYPE URBAIN AU GUIDE  
AVEC LE DÉPARTEMENT**

Monsieur le Maire informe les élus d'un courrier reçu du Département concernant une convention à établir pour la manintenance de l'abribus du Guide.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un abri-bus de type urbain au Guide avec le Département qui assure la maintenance.



**DÉLIBÉRATION du 10/03/2014 - N°14**

**DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LA CRÉATION D'UNE OUVERTURE AU LOGEMENT  
78/80 RUE DE LA GARE**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour la création d'une ouverture au logement 78/80 Rue de la gare et propose la pose d'une porte de garage de couleur identique à la façade actuelle.



**COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE DU DIMANCHE 23 MARS 2014**

Les élus sortants et les candidats sont invités à tenir le bureau de vote soit 15 conseillers en exercice à la date du vote + 4 candidats  
Compte tenu de l'obligation de la présentation d'une pièce d'identité il est conseillé au président du bureau de vote d'être le plus possible présent.

<u>Horaires</u>	<u>Présidence</u>	<u>Assesseurs n°1</u>	<u>Assesseurs n°2</u>
8h-9h	Willy Lamulle	Alain Goubert	Fabien Lamulle
9h-10h	Willy Lamulle	Antonio Navarro	Christelle Chopart
10h-11h	Willy Lamulle	Ginette Vasse	Etienne Lurois
11h-12h	Willy Lamulle	Christine Dieutre	François Durieu
12h-13h	Willy Lamulle	Maryse Duval	Jean-Pierre Brennetuit

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 10 MARS 2014

13h-14h	Philippe Duval	Maryse Duval	Charles-Henri Ricard
14h-15h	Willy Lamulle	Bruno Biard	Michel Dubois
15h-16h	Willy Lamulle	Ginette Vasse	Séverine Ricius
16h-17h	Willy Lamulle	Denis Decaux	Karine Gavelle
17h-18h	Willy Lamulle	Denis Decaux	Michel Lahaye

Président du bureau de vote : LAMULLE Willy



### COMPTE-RENDU DE COMMISSIONS ET SYNDICATS

Les élus ont pris connaissance des comptes rendus de commissions et syndicats transmis avec le dossier de travail ; aucune remarque n'est apportée.

- **Conseil d'école** du 11 février 2014
- **Syndicat O<sub>2</sub> Bray** du 22 janvier 2014
- **SIVOS de la Béthune** du 04/03/2014
  - o Compte administratif (excédent cumulé de 11280.22 €)
  - o Impayés (2695 € dont 1356 € pour 7 familles de la commune)
  - o Demande d'intégration de la commune de Graval : le SIVOS a décidé de travailler par convention avant d'accepter l'intégration
  - o Ouverture de classe
  - o Dépenses de fonctionnements globalisées en réflexion



### INFORMATIONS DIVERSES

- **Appel d'offres du logement de la Poste** ; en cours, remise des offres le 21 mars 2014 avec une ouverture des plis fin avril après la mise en place de la commission d'appel d'offres
- **Indemnité mensuelle agence postale** : augmentation de 0.6% soit 996 €
- **Document NATURA 2000 Pays de Bray Humide** remis aux élus
- **Rythmes scolaires** à compter de la rentrée scolaire 2014 après accord de l'inspection académique pour la commune de Saint-Saire
  - o Lundi : 9h-12h / 13h30-15h30 (activités de 15h30 à 16h20)
  - o Mardi - jeudi - vendredi : 9h-12h / 13h30-15h50
  - o Mercredi 9h-12h
- **Courriers reçus** :
  - o Lettre de deuil de Monsieur Jean Moisson, maire de Quiévre-court

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 10 MARS 2014

- Liste des candidats déclarés pour l'élection municipale 2014 communiquée par mail aux élus dès la publication par les services préfectoraux :

Liste du conseil sortant :

- 1- LAMULLE Willy, maire sortant,
- 2- DUVAL Philippe, adjoint sortant,
- 3- DIEUTRE Christine, adjointe sortante,
- 4- VASSE Ginette, adjointe sortante,
- 5- DECAUX Denis, conseiller sortant,
- 6- GOUBERT Alain, conseiller sortant,
- 7- DUVAL Maryse, conseillère sortante,
- 8- LAHAYE Michel, conseiller sortant,
- 9- DURIEU François, conseiller sortant,
- 10- NAVARRO Antonio, conseiller sortant,
- 11- BIARD Bruno, conseiller sortant,

Liste de soutien à l'action du maire et son équipe :

- 12- RICIUS Séverine
- 13- LAMULLE Fabien
- 14- LUROIS Etienne
- 15- RICARD Charles-Henri

- **Remerciements** : Monsieur le Maire adresse des remerciements de fin de mandature à l'ensemble des élus pour leur coopération et dévouement au service de la commune, des associations et des syndicats intercommunaux et les félicite sur leur assiduité au cours du mandat qui s'achève.

Monsieur Brennetuit, en qualité de président des anciens combattants, souhaiterait une participation plus importante de la part des élus aux manifestations du souvenir du 8 mai et du 11 novembre.

La séance est levée à 21h30 minutes

<u>Le Maire, Willy Lamulle</u>	<u>Philippe Duval</u>	<u>Christine Dieutre</u>
<u>Ginette Vasse</u>	<u>Denis Decaux</u>	<u>Jean-Pierre Brennetuit</u>
<u>Alain Goubert</u>	<u>Maryse Duval</u>	<u>Michel Lahaye</u>

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 10 MARS 2014**

<u>Karine Gavelle</u>	<u>François Durieu</u>	<u>Antonio Navarro</u>
<u>Bruno Biard</u>	<u>Christelle Chopart</u>	<u>Michel Dubois</u>